

Séance du 20 décembre 2023



Commune de SAINT-FRONT

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois et le vingt décembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué le quatorze décembre, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Philippe DELABRE, Maire.

Conseillers en
exercice : **11**
Présents : 11
Votants : 11
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

PRESENTS : Séverine CELLE - Jean-Yves CHAZALLON - André DEFAY - Philippe DELABRE - Gérald GIBAUD - Catherine MATHIEU - Sonia MAUREL - Virginie MONTES - Catherine MOREL - Lionel PEYRELONG - Jean-Baptiste SANGULARD

ABSENTS :

EXCUSES :

SECRETAIRE DE SEANCE : Catherine MOREL

OBJET : Embauche d'un agent d'entretien

Monsieur le Maire explique qu'il convient d'embaucher une personne pour faire l'entretien des locaux communaux. Ce poste sera pourvu sous la forme d'un contrat à durée déterminée d'un agent contractuel moyennant une rémunération basée sur l'indice majoré 366. Une offre d'emploi a été lancée. Une seule demande est arrivée à la mairie. Il s'agit de Mme CHARLES-LOUVET Nathalie.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **Approuve** le recrutement de Mme CHARLES- LOUVET Nathalie à compter **du 1er janvier 2024 et jusqu'au 30 juin 2024** en tant qu'agent contractuel pour l'entretien des locaux communaux. Mme CHARLES-LOUVET Nathalie recevra une rémunération basée sur l'indice majoré **366**.
- **Donne pouvoir** à Monsieur le Maire pour signer le contrat avec Mme CHARLES-LOUVET Nathalie.

Fait et délibéré en Mairie

le 20 décembre 2023

Le Maire :

Philippe DELABRE



Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture le

AR Prefecture

043-214301863-20231221-23_12_002-DE
Reçu le 21/12/2023